

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur le projet de loi relatif aux réseaux des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat (n° 3262) (*Mme Marie-Hélène Fabre, rapporteure*)..... 2

Jeudi

10 décembre 2015

Séance de 10 heures

Compte rendu n° 32

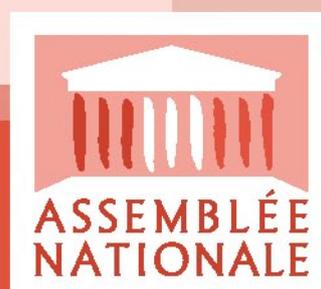
SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

Présidence

Mme Frédérique

Massat,

Présidente



La commission a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur le projet de loi relatif aux réseaux des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers et de l'artisanat (n° 3262) (*Mme Marie-Hélène Fabre, rapporteure*).

La commission a accepté l'amendement n°11.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du jeudi 10 décembre 2015 à 9 heures

Présents. - Mme Marie-Hélène Fabre, Mme Annick Le Loch, Mme Frédérique Massat

Excusés. - Mme Corinne Erhel, M. Thierry Lazaro, M. Kléber Mesquida, M. Bernard Reynès, Mme Catherine Trollic